

Éléments de présentation sur le scénario de référence et le projet d'aménagement stratégique du SCoT/AEC



Novembre 2024

La méthode d'élaboration du projet de territoire

DIAGNOSTIC > DÉFINITION DES ENJEUX
Questions thématiques déterminantes
pour le futur du territoire

ETUDE DE 3 SCÉNARIOS

SCENARIO DE REFERENCE

**PROJET D'AMENAGEMENT STRATEGIQUE
(PAS)**

**Débat sur le PADD en Conseil Communautaire
février 2025**

TEMPS DE CONCERTATION



Réunions publiques « Les enjeux » Mars 2024



Convention citoyenne
métropolitaine



Ateliers du CDD



Kiosque 2050 : 19 dates
Mai Juin 2024



Questionnaire
Mai Juin 2024



Réunions publiques
Juin 2024

Toutes les synthèses sont sur « [Je Participe](#) »



Ateliers étudiants : 10/10
MJC Elbeuf : 20/11
Atelier public handicapé



Balades urbaines
Habitat participatif : 11/10
Transition agricole: 23/11 à
Roncherolles

Les acteurs mobilisés pour l'ensemble de la démarche d'élaboration du SCoT/AEC sont: les communes, les citoyennes et citoyens et la société civile notamment mobilisée au sein du Conseil de développement durable de la Métropole.



LES SCENARIOS POSSIBLES



Les 6 questions stratégiques

1. Quelles **singularités** du territoire de la Métropole Rouen Normandie affirmer ?
2. Quels **choix** d'aménagement et d'urbanisme pour **ménager les ressources** dans la Métropole Rouen Normandie?
3. Quel **rôle pour la Seine** dans le territoire et quel rapport au fleuve ?
4. Quelle place pour les **fonctions de production** dans la ville et le territoire en 2050 ?
5. Comment **habiter** dans la métropole en 2050 ?
6. Quelle **organisation** du territoire métropolitain pour 2050 ?

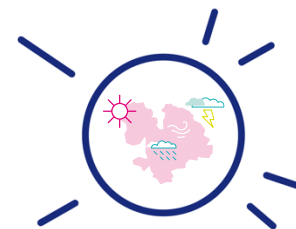
LES ELEMENTS INCONTOURNABLES DU PROJET DE TERRITOIRE

Des invariants ont été identifiés : tous les scénarios d'aménagement du territoire doivent les respecter :

› Des **objectifs nationaux et des choix politiques** :



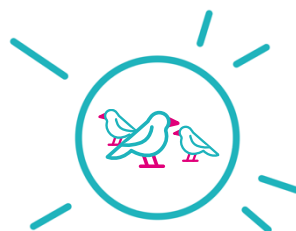
Atteindre le **zéro artificialisation nette (ZAN)** en 2050



L'**adaptation au changement climatique**



Atteindre le **zéro émission nette** de gaz à effet de serre (ZEN) à horizon 2050



Le **maintien de la biodiversité**

› Les différents scénarios proposés, et *a fortiori* le scénario cible, devront intégrer ces invariants

TROIS SCÉNARIOS POUR LA MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE

La cohérence des scénarios

Trois chemins possibles pour l'avenir de la Métropole



Scénario 1

La Métropole des proximités



Scénario 2

La Métropole de l'attractivité



Scénario 3

La Métropole des innovations

› Des « récits » à approfondir et décliner dans les choix de planification territoriale et de développement économique, en tenant compte, du ZAN , du ZEN et de la protection de la biodiversité.

Pistes d'évolutions vers le scénario de référence



Scénario 1
La Métropole des proximités



Scénario 2
La Métropole de l'attractivité



Scénario 3
La Métropole des innovations

- Associer les progrès écologiques à des **progrès sociaux** : développement et accès aux services, emplois pour tous, équilibre et intégration territoriale (réduire les risques de ségrégation)
 - Renforcer les **solidarités et coopérations territoriales** : par la mobilité, par une ou des polarités de proximité ? Organisée à partir de la Seine ? par des investissements de services et de soutien aux initiatives locales : lieux de vie sociale, d'activités, etc. – logique de micro-polarités locales
 - Donner à voir un **projet pour les communes de la boucle aval** par le biais du paysage et du patrimoine, du tourisme, de l'alimentation de proximité (pas uniquement puit à carbone) – idem pour Elbeuf
 - Développer **l'ambition territoriale** et accroître les capacités de développement / progrès / évolution du territoire
- Accroître la capacité d'autosuffisance du territoire, et **valoriser ses ressources et savoir-faire intrinsèques** historiques et futurs (industriels, technologiques,...) – vers plus de localisme
 - Accroître le rôle des **fonctions et espaces industriels** pour diversifier les ressources économiques et les emplois (inclusion de toutes les CSP)
 - Accroître les **coopérations et interactions avec les territoires limitrophes** pour des complémentarités économiques, industrielles, touristiques, alimentaires, énergétiques, etc.
 - Développer les **liens entre noyaux historiques et autres parties du territoire**, soutenir la diversification du parc de logements dans les centres (pas uniquement touristique)
- Renforcer le travail sur les espaces urbains existants pour **accroître les aménités urbaines**, le bien-être sur le territoire, et accroître leur attractivité (notamment pour attirer les jeunes actifs, les étudiants)
 - Développer les **liens vallée/plateaux + entre les communes des plateaux + entre les rives**, notamment par les mobilités, pour éviter le risque d'ortoir des communes et la scission entre les deux rives
 - Renforcer les **fonctions économiques des espaces ruraux** : agriculture locale (pour les besoins du territoire)
 - Développer les capacités intrinsèques du territoire et de ses acteurs à **répondre localement aux défis des transitions** (ne pas que miser sur la technologie)
 - Diversifier les ressources économiques (en secteurs et en gammes) **pour des emplois accessibles par toutes les CSP**



LES VALEURS POUR UN SCÉNARIO DE RÉFÉRENCE

PROJECTION D'UN TERRITOIRE INSCRIT DANS UN FONCTIONNEMENT QUI GAGNE EN AUTONOMIE DE FONCTIONNEMENT

Vers un territoire qui assume davantage ses propres besoins (sans accroître la sollicitation des ressources extérieures par son fonctionnement)

AMBITION DE RUPTURE FORTE AVEC LE MODÈLE ACTUEL

Vision d'une transition qui se joue avant tout sur de nouveaux comportements, un nouveau paradigme, plus que sur une compensation par l'innovation technologique

EQUILIBRE DU DÉVELOPPEMENT AVEC LES RESSOURCES

*Le rapport aux ressources s'inscrit avant tout dans un rapport anthropique plus qu'éco-sytémique
La préservation et la gestion durable des ressources participent au bien-être et la fourniture d'aménités pour les habitants – paysage et patrimoine constituent des facteurs de cohésion*



LES VALEURS POUR UN SCÉNARIO DE RÉFÉRENCE

EQUITÉ ET SOLIDARITÉ TERRITORIALES SOUTENUES PAR LES TRANSITIONS

Les transitions et le changement de modèle impliquent la redéfinition des fonctions de chaque espace du territoire - le maintien de situations actuelles ne saurait être considéré comme profitables (pour le territoire MRN et pour chacun de ses espaces).

LA SEINE COMME LEVIER D'UNICITÉ ET DE SOLIDARITÉ TERRITORIALE

Engager une dynamique de progrès qui se diffuse à partir de la Seine qui offre l'opportunité d'une dorsale puissante et structurante inclusive pour toutes les parties du territoire : mobilités, paysages, patrimoines, activités, etc.

RAPPORT PARTENARIAL ET DE RECIPROCITÉ ENTRE ROUEN, SON AGGLOMERATION ET SES CAMPAGNES

Recherche d'un équilibre entre affirmation d'une nécessaire vie locale et aspiration à un accès facilité au confort métropolitain.



LE SCÉNARIO DE RÉFÉRENCE

Le scénario de référence : la vision du territoire à horizon 2050

Les valeurs qui fondent le projet

La MRN cheffe de file d'une transition socialement et territorialement juste

Responsabilité

Autonomie

Réalisme

Nécessité de changement

Inclusion

Proximité

Complémentarité

Réciprocité

Solidarité

Equilibre

Coopération

Ce qui a évolué par rapport au scénario « La Métropole des proximités »

Le rapport à la proximité : une distribution fine des polarités



L'affirmation d'un volontarisme dans le **maintien du dynamisme des communes rurales** par une proximité du quotidien, tout en reconnaissant **l'organisation métropolitaine** autour de quelques centres, et en assurant l'accès de tous aux services et équipements du territoire

L'accroissement des interactions avec les territoires voisins



L'inscription dans des systèmes de coopération élargis et le renforcement de l'interterritorialité

La reconquête progressive du fonctionnement « naturel » des écosystèmes du territoire



Les ressources orientent le développement du territoire

L'appui sur les ressources locales



Le métabolisme est pensé à l'échelle la plus juste

➔ **L'affirmation du rôle d'accompagnement de la MRN au changement de paradigme**

➔ La volonté de développer **l'innovation** technologique, sociétale et organisationnelle, notamment dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche

➔ **La notion de responsabilité territoriale**

➔ Affirmer **l'identité industrielle** du territoire, tout en accompagnant sa **mutation** et le confortement de **l'attractivité tertiaire et touristique** de la Métropole

MRN - Novembre 2024

Le scénario de référence : la vision du territoire à horizon 2050

La Métropole Rouen Normandie s'affirme comme **motrice d'une transition écologique socialement et territorialement juste**. Elle assume avec **réalisme** ses responsabilités et la **nécessité de changement** pour ouvrir la voie à un **développement territorial durable et prospère**.

Les ressources orientent le développement du territoire.

Le métabolisme est pensé à **l'échelle la plus juste**.

La Métropole s'inscrit dans des **systèmes de coopération élargis**.

Le modèle agricole se transforme pour tendre vers davantage d'**autonomie alimentaire**.

Le **système ferroviaire** et **l'axe fluvial** de mobilité sont amplifiés.

Le dynamisme des communes rurales est assuré par une **proximité du quotidien**, tout en reconnaissant l'organisation métropolitaine autour de quelques centres, et en assurant l'accès de tous aux services et équipements du territoire.

La politique d'habitat est renforcée pour répondre aux besoins des habitants dans leur **diversité**.

Les systèmes économiques métropolitains évoluent vers des **modes de production plus vertueux** valorisant les ressources régionales et favorisant **l'économie circulaire**.

Fière de son **identité industrielle**, la Métropole accompagne sa mutation et la **diversification des activités** vers le tertiaire.

La Métropole met en œuvre les conditions d'accueil des acteurs de **l'innovation** sur son territoire en confortant notamment la place de son **Université**.

Consciente de la **valeur de ses écosystèmes**, la Métropole œuvre à leur **protection** et agit pour leur **restauration**.

La Métropole accompagne les citoyens dans les **changements de pratiques** et de modèles qu'implique la transition.

La stratégie touristique se recompose vers un **slow tourism**.

Le scénario de référence : la vision du territoire à horizon 2050

La Métropole Rouen Normandie s'affirme comme **chef de file d'une transition écologique socialement et territorialement juste**. Elle assume avec réalisme ses responsabilités et la nécessité de changement pour ouvrir la voie à un **développement territorial durable et prospère**.

En confirmant son statut de **métropole en transition**, la Métropole Rouen Normandie **renforce ses liens avec les territoires environnants à plusieurs échelles** : les intercommunalités voisines, la Normandie, l'axe Paris-Rouen-Le Havre. Elle s'affirme comme capitale de la Normandie et tire profit de cette position pour **actionner des leviers de transition ambitieux**. Cette ambition la mène à façonner un **métabolisme pensé à l'échelle la plus juste**, fondé sur la complémentarité des territoires en termes de ressources.

Les systèmes économiques métropolitains évoluent vers **des modes de production plus vertueux valorisant les ressources régionales et favorisant l'économie circulaire**. Fière de son **identité industrielle**, la Métropole accompagne sa mutation et la **diversification des activités vers le tertiaire**. Le modèle agricole se transforme pour tendre vers davantage d'**autonomie alimentaire**, appuyé sur le développement des circuits courts et son **inscription dans des systèmes de coopération élargis** au premier titre desquels AgriParis Seine. En ce sens, ils s'appuient de manière accrue sur **le système ferroviaire et l'axe fluvial** pour assurer les fonctions de logistique et de fret. La Métropole met en œuvre les conditions d'accueil des acteurs de **l'innovation** sur son territoire en confortant notamment la place de son université dans la recherche et le développement à l'échelle de la Normandie et de l'axe Seine.

La Métropole assure la qualité de vie de ses habitants par la **proximité** permettant à tous d'accéder aux équipements et services dans la diversité de leurs situations géographiques et sociales : le développement du vélo et de la marche permet de répondre largement aux besoins en déplacements du quotidien, qui sont en partie réduits par un **mode d'organisation des fonctions plutôt diffus**, organisé autour de bassins de proximité assurant le **dynamisme des communes plus rurales**. Des moyens de transports décarbonés permettent de relier rapidement les grands équipements métropolitains. Cette proximité renforce le **lien social** et consolide les fondements des **équilibres territoriaux** métropolitains, ancrés dans des rapports de **réciprocité, de complémentarité et de solidarité**.

Les ressources orientent le développement du territoire, notamment en fonction de leur localisation, des disponibilités foncières, de la capacité des réseaux ou de la qualité des eaux. La politique d'habitat est renforcée pour **assurer à toutes et tous l'accès à un logement digne et adapté sur l'ensemble du territoire**, répondant aux besoins des habitants dans leur diversité (parcours résidentiel, adaptation des logements aux PMR et personnes âgées, rééquilibrage de la production de logement social, rénovation thermique, ...).

La Métropole accompagne les citoyens dans les changements de pratiques et de modèles qu'implique la transition ; la stratégie touristique se recompose vers un **slow tourism** tourné vers la mise en valeur du patrimoine naturel, culturel et historique de la Métropole. **Consciente de la valeur de ses écosystèmes, la Métropole œuvre à leur protection et agit pour leur restauration**, par la préservation des terres agricoles, la reconstitution de corridors écologiques, la reconquête des capacités de régulation hydraulique ou la préservation d'espaces renaturés en zone inondable pour s'adapter à la montée des eaux. Le développement des ENR&R, la rénovation thermique massive et la diffusion des pratiques de sobriété contribuent à la transition de la Métropole et de son territoire.



LE PROJET D'AMENAGEMENT STRATEGIQUE (le fameux PAS)



Trame du PAS

Le projet de territoire d'une Métropole en transition

Pour répondre aux enjeux du dérèglement climatique et du dépassement des limites planétaires, mettre en œuvre la transition social-écologique, au travers d'un projet qui renouvelle la manière de concevoir l'aménagement et le développement du territoire, en faisant évoluer ses fondements, ses valeurs, ses équilibres.

Axe 1 – Changer profondément de modèle de développement pour répondre à l'urgence écologique

1.1. Lutter contre le changement climatique et s'y adapter

1.2. Ménager les ressources et en faire une clé de lecture du territoire et de son développement

1.3. Protéger le vivant et la fonctionnalité des sols

1.4. Intégrer les risques pour être plus résilients

Axe 2 – Repenser l'organisation et le fonctionnement du territoire : entre proximité, autonomie et coopérations

2.1. Promouvoir une organisation du territoire qui renforce la proximité, organise la sobriété et consolide les liens sociaux

2.2. Aller vers plus d'autonomie

2.3. Aller vers plus de coopérations

Focus Axe 2 : Aller vers de nouveaux équilibres : La Seine, un bien commun en partage

Axe 3 – Affirmer les valeurs métropolitaines : entre solidarité, accueil et rayonnement

3.1 . Une Métropole solidaire

3.2. Une Métropole accueillante

3.3. Une Métropole rayonnante



Axe 1 - Changer profondément de modèle de développement pour répondre à l'urgence écologique

1.1. Lutter contre le changement climatique et s'y adapter

- **Atteindre la neutralité carbone** d'ici 2050 en réduisant les émissions de GES de 94% par rapport à 2021
- **Changer fondamentalement nos modes de vie et la conception du territoire** : transformer l'aménagement du territoire pour préserver les espaces agricoles et forestiers, réduire les besoins en déplacements et soutenir la transition des activités économiques
- **Activer l'ensemble des leviers de réduction des émissions et développer prioritairement les leviers de sobriété** : la sobriété structurelle (organisation de l'espace ou des activités) ; la sobriété dimensionnelle (dimensionner les équipements et aménagements) ; la sobriété d'usage (réduction de l'utilisation d'espaces consommant de l'énergie)
- **Approche intégrée et sociale** : renforcer le rôle de la Métropole dans la mobilisation de tous les acteurs au profit d'une transition écologique juste

1.2. Ménager les ressources et en faire une clé de lecture du territoire et de son développement

- **Inverser notre rapport aux ressources** : adapter le développement aux ressources du territoire, à leur vulnérabilité et à leur finitude
- **Améliorer et diffuser la connaissance des ressources**
- **Gérer durablement la ressource en eau** : protéger la ressource en eau potable pour les populations et la biodiversité et ses services écosystémiques (protéger les captages et réduire les risques de pollution pour anticiper des tensions futures, accompagner l'optimisation des usages de l'eau pour l'agriculture et l'industrie)
- **Préserver les sols et leur multifonctionnalité**
- **Développer les énergies renouvelables** : développer une stratégie de développement économique et industriel local pour chaque filière
- **Favoriser une gestion raisonnée des matériaux** : favoriser l'utilisation de matériaux recyclés et planifier l'exploitation durable des matériaux disponibles sur le territoire
- **Préserver la biodiversité**, essentielle au fonctionnement du territoire et contribuant à sa résilience



Axe 1 - Changer profondément de modèle de développement pour répondre à l'urgence écologique

1.3. Protéger le vivant et la fonctionnalité des sols

- Concevoir un développement qui intègre une stratégie « éviter, réduire, compenser » systématisée à l'échelle métropolitaine
- Dans les espaces ruraux, préserver et renforcer la qualité écologique des milieux naturels et rendre fonctionnelles leurs continuités
- Dans les milieux urbains, préserver et améliorer la trame écologique (trames vertes, bleues, noires, brunes et blanches)
- Mettre en œuvre une stratégie de sobriété foncière permettant d'atteindre l'objectif de zéro artificialisation nette en 2050
- Penser un développement qui protège les sols vivants et privilégie la réutilisation des sols déjà artificialisés
- Mettre en œuvre une politique de renaturation des sols

1.4. Intégrer les risques pour être plus résilients

- Organiser la connaissance des risques et sa diffusion
- Poursuivre le développement d'une culture du risque : création d'une instance de dialogue sur les risques et renforcer les capacités d'action
- Protéger et adapter l'existant face aux risques naturels et industriels : accompagnement de la politique de l'Etat, structuration d'une ceinture écologique de transition
- Concevoir un aménagement résilient face aux risques : aménagements s'adaptant aux risques et atténuant leurs effets lorsque que c'est possible, prise en compte des scénarios à horizon 2100, les risques sont une des clés de lecture des potentialités d'aménagement du territoire



Axe 2 - Repenser l'organisation et le fonctionnement du territoire : entre proximité, autonomie et coopérations

2.1. Promouvoir une organisation du territoire qui renforce la proximité, organise la sobriété et consolide les liens sociaux

- **Privilégier l'échelle de la proximité** : concevoir un aménagement qui permette de rapprocher les diverses fonctions
- **Conforter les pôles de proximité** : diversifier les fonctions au sein des bassins de proximité par complémentarité et mutualisation. Sauvegarder un maillage fin de pôles de proximité
- **Diversifier les fonctions de toutes les centralités** : réintroduire de la mixité dans les zones spécialisées, requalification urbaine et fonctionnelle
- **Renforcer l'accessibilité aux services et équipements métropolitains par tous les habitants**

2.2. Aller vers plus d'autonomie

- **Accroître l'autonomie énergétique** : renforcer la sobriété et l'efficacité énergétique, et développer la production d'énergie renouvelable
- **Tendre vers l'autonomie alimentaire** : renforcer les capacités de production locale et promouvoir une alimentation de proximité, saine et de qualité
- **Organiser le déploiement de l'économie circulaire** : poursuivre la structuration du réseau de recycleries, ressourceries et déchèteries, développer les capacités de traitement (ex : SMEDAR) et de réemploi ou recyclage (ex : biodéchets et compost dans l'agriculture), promouvoir les pratiques d'économie circulaire



Axe 2 - Repenser l'organisation et le fonctionnement du territoire : entre proximité, autonomie et coopérations

2.3. Aller vers plus de coopérations

- **Poursuivre l'investissement de la Métropole dans les instances de coopération interterritoriale, leviers majeurs pour la transition sociale écologique**
- **S'impliquer dans des coopérations *ad hoc*, au sein du périmètre métropolitain ou au-delà, pour faciliter la transition** (mutualisation d'équipements pour l'agriculture de proximité, l'économie circulaire, ...)
- **L'échelle du voisinage** : renforcer la connaissance réciproque et le dialogue pour coordonner les politiques publiques (mobilité, biodiversité, régulation du développement commercial ou résidentiel, ...)
- **L'échelle normande** : conforter les liens, notamment culturels, touristiques, de recherche et d'enseignement
- **L'Axe Seine** : s'investir dans les actions communes pour organiser l'adaptation au changement climatique, développer un projet de transition économique et écologique, renforcer un axe de transport ferroviaire et fluvial, œuvrer au développement culturel et touristique

Focus - Aller vers de nouveaux équilibres : la Seine, un bien commun en partage

- **La Seine naturelle** : préserver les paysages, les écosystèmes et leurs continuités entre vallées et plateaux
- **La Seine en transition** : gérer le risque inondation, renforcer la culture du risque et améliorer la résilience du territoire
- **La Seine touristique** : poursuivre la valorisation des berges du fleuve et les liens avec la ville vers un *slow tourism*
- **La Seine trait d'union** : support de projets urbains ambitieux dont l'objectif est de retisser des liens entre les deux rives
- **La Seine du quotidien** : réappropriier la Seine au service du cadre de vie (Seine à vélo, mobilités douces, loisirs, ...)
- **La Seine support du développement économique** : affirmer le territoire portuaire comme hub multimodal et support d'un développement économique durable



Axe 3 - Affirmer les valeurs métropolitaines : entre solidarité, accueil et rayonnement

3.1. Une Métropole solidaire

- **Une transition écologique juste** : réaffirmer le besoin de solidarité face à la concurrence entre territoires et les inégalités sociales induites par les effets du changement climatique et la transition écologique
- **Garantir l'accès à un logement digne pour tous** : donner la priorité à la mobilisation du parc existant, développer des logements répondant aux nouveaux besoins (diversification, habitat intergénérationnel, innovations foncières, ...)
- **Soutenir et développer les solutions de mobilité des services et commerces**, en particulier dans les zones peu denses et desservies
- **Accompagner les initiatives solidaires** : favoriser le déploiement de l'économie sociale et solidaire et les initiatives auprès des plus fragiles

3.2. Une Métropole accueillante

- **Offrir un environnement de qualité, sain et résilient** (intégration du vivant, urbanisme favorable à la santé, accessibilité des espaces publics, ...)
- **Créer les conditions favorables au maintien et à l'implantation du commerce**
- **Garantir une qualité d'accueil** : consolider l'attractivité du territoire sur le long terme pour les personnes qui y résident déjà, revalorisation des centres urbains
- **Attirer les étudiants** : poursuivre le développement des dispositifs d'aides à destination des étudiants (logement, mobilité, alimentation, loisirs, ...)
- **Refonder l'attractivité économique pour co-construire un territoire de prospérité durable et partagée** : entraîner les acteurs économiques implantés dans la transition, décarbonation des industries, accueil d'activités économiques innovantes et décarbonées, transformation des emprises commerciales, ...)



Axe 3 - Affirmer les valeurs métropolitaines : entre solidarité, accueil et rayonnement

3.3. Une Métropole rayonnante

- **Le rayonnement est pensé pour être d'abord au service des habitants**
- **Développer une économie forte, innovante et durable fondée sur la Seine** : faire rayonner les savoir-faire industriels, développer l'innovation en matière de transport fluvial et encourager le report modal vers le fret fluvial et ferroviaire
- **Renforcer le rayonnement des filières locales d'enseignement et leur synergie avec le tissu économique**
- **Préserver, en les adaptant, les polarités commerciales** de référence
- **Poursuivre la structuration d'une offre touristique locale responsable** : promouvoir un *slow tourism* qui contribue au rayonnement des patrimoines naturels et culturels métropolitains
- **Faire rayonner la culture et les sports métropolitains** : faciliter l'accès au sport et à la culture et soutenir localement le haut niveau sportif et l'offre culturelle